



Association pour le contrôle de la qualité et le
dépistage de contrefaçons pharmaceutiques

Fribourg, le 28 février 2019

Madame, Monsieur, Chers membres,

Cette année notre association Pharmelp fête son dixième anniversaire.

PHARMELP 2009 - 2019

Cela veut dire des jours et des jours de formation dispensées dans plusieurs pays comme le Cambodge en Asie, le Sénégal et bien d'autres sur le continent africain.

Cela veut dire 10 machines placées dans des universités ou laboratoires nationaux de pays en développement qui nous ont demandé de l'aide.

Cela veut dire de nombreuses personnes sensibilisées à cette problématique, de nombreux jeunes universitaires en pharmacie et en médecine rendus conscients de l'ampleur du problème et aptes maintenant à l'affronter avec des connaissances et un outil performant.

Cela veut dire une dizaine de travaux de master et de thèses réalisés avec succès par des étudiants et étudiantes dans les domaines du contrôle de qualité des contrefaçons dans leurs pays

Cela veut dire enfin, de nombreux faux médicaments ou contrefaçons dépistées et éliminées du circuit de distribution, avec à la clef certainement de **nombreuses vies sauvées, des malades mieux soignés**, mais impossibles à chiffrer.

Eh oui, et pourtant, le phénomène s'amplifie chaque jour, nous convainquant toujours plus de la nécessité de notre action et de notre soutien, tant dans la formation que dans l'apport d'un équipement financièrement accessible dans les centres de recherches, de contrôles et d'analyses.

Pour préparer cet anniversaire, l'année 2018 fut essentiellement consacrée au projet ECB et au développement de notre nouvel outil d'analyse ECB 4.0, dont vous parlera par le prof. O. Vorlet lors de notre AGO. Cet appareil de dernière génération sera plus convivial et plus écologique, plus économique en tous points, tant au coût de construction qu'à celui de son utilisation, enfin mieux adapté encore aux contraintes des pays pour lesquels il est pensé.

Évidemment, toutes ces activités et tous ces résultats ne peuvent être obtenus sans aides financières diverses, notamment votre aide, celles des fidèles membres de notre association. C'est pourquoi, le comité vous invite, d'ores et déjà, à renouveler votre cotisation pour 2019 avec le bulletin de versement ci-joint. N'hésitez pas à faire connaître notre association autour de vous, le recrutement de nouveaux membres est plus que jamais une nécessité.

En l'attente de vous revoir nombreux à notre prochaine assemblée générale, je vous envoie, chers membres, mes salutations les meilleures.

Prof. Claude Rohrbasser
Président de Pharmelp

membre actif:	CHF 50.-/an
étudiants/apprentis:	CHF 30.-/an
membre de soutien:	CHF 100.-/an
Association/Entreprise:	CHF 400.-/an